saison 2026-2027
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS
1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex
5800000.coc@idf.ffhandball.net
01 56 70 74 74

COMMISSION ORGANISATION COMPÉTITIONS
LIGUE ÎLE DE FRANCE

COUPE DE LA LIGUE
RÉGIONAUX & DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/32es DE FINALE

à jouer au plus tard le 1/11/2026

FÉMININES

5892054	LA CLICHOISE HB	–	ASHB LES MUREAUX	5878075
5875056	PARIS SC	–	EXEMPT	
5877009	CLAYE-SOUILLY SHB	–	EXEMPT	
5877072	HBC SERRIS VE	–	EXEMPT	
5878002	AS MANTAISE	–	EXEMPT	
5891031	STE-GENEVIEVE SP.	–	EXEMPT	
5891049	HBC LIMOURS	–	EXEMPT	
5892004	ES COLOMBIENNE	–	EXEMPT	
5892005	ENT VALLEE SUD 92	–	EXEMPT	
5892009	COM BAGNEUX	–	EXEMPT	
5892010	BOIS-COLOMBES SP.	–	EXEMPT	
5892014	COURBEVOIE HB	–	EXEMPT	
5892028	ENT SURESNES / NANTERRE	–	EXEMPT	
5892045	ISSY-PARIS HAND	–	EXEMPT	
5893002	HBC GAGNY	–	EXEMPT	
5893005	NOISY-LE-GRAND HB	–	EXEMPT	
5893008	CM AUBERVILLIERS	–	EXEMPT	
5893009	AULNAY HB	–	EXEMPT	
5893013	AC BOBIGNY	–	EXEMPT	
5893055	VILLEMOMBLE HB	–	EXEMPT	
5893069	VILLEPINTE HBC	–	EXEMPT	
5893074	ST-DENIS HB	–	EXEMPT	
5894001	US ALFORTVILLE	–	EXEMPT	
5894031	CS VALENTON	–	EXEMPT	
5894035	VILLIERS EC	–	EXEMPT	
5894056	HBC ARCUEILLAIS	–	EXEMPT	
5895001	COMA ARGENTEUIL	–	EXEMPT	
5895018	US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY	–	EXEMPT	
5895020	HBARPF95	–	EXEMPT	
5895025	HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY	–	EXEMPT	
5895052	ENT ELITE VAL PARISIS	–	EXEMPT	
5895062	CERGY HB	–	EXEMPT	

RAPPELS

Règle de participation

Toute joueuse de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Toute joueuses de moins de 18 ans ayant participé à 6 matchs en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.
Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

2 x 30 minutes (repos 10 minutes)
En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.
Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.
Toutes les licences seront autorisées.